

## Jean-Baptiste André Godin à Jacques-Nicolas Moret, 4 novembre 1843

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Moret, Jacques-Nicolas \(1809-1868\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (1)

Collation1 p. (4)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jacques-Nicolas Moret, 4 novembre 1843, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/15268>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 novembre 1843](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Moret, Jacques-Nicolas \(1809-1868\)](#)

Lieu de destination Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne)

## Description

Résumé Sur la réalisation de la doctrine phalanstérienne et sa propagande.

Notes Un brouillon plus complet de la lettre se trouve sur le folio 18v du cahier de brouillons de lettres de Godin de 1843 à 1846 (ARCH-FAM-2021-0-0815). La lettre envoyée à Jacques-Nicolas Moret le 4 novembre 1843 est conservée au Cnam dans la correspondance active de Godin (FG 17 (1) c). Lieu de rédaction à Esquéhéries d'après le cahier de brouillons de lettres en ARCH-FAM-2021-0-0815 et la lettre en FG 17 (1) c. Cette copie ne reproduit que la partie du texte relative au fouriéisme.

## Mots-clés

[Compliments](#), [Fouriéisme](#), [Propagande](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Moret, Jacques-Nicolas (1809-1868)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familistère
- Industrie (petite)

Biographie Maître serrurier à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), né à Boué (Aisne) en 1809 et décédé à Guise (Aisne) en 1868. Fils de Nicolas Moret (1782-1841) et de Marie-Jeanne Mouroux, il est le cousin germain de Jean-Baptiste André Godin et père d'Amédée (1839-1891), de Marie et d'Émilie Moret (1843-1920). Son père Nicolas Moret est le fils aîné de Louis André Godin (1755-) et Anne-Joseph Maréchal (1759-), son nom de naissance est Louis-Éloy Godin. Sous le Premier Empire, il prend le nom d'un cousin, Nicolas Moret, pour échapper à la conscription des guerres napoléoniennes et s'installe à Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

4

pas de plus fait pour l'émancipation de l'humanité, sous son avancement ou bonheur vers la satisfaction de tous les besoins physiques et moraux de l'existence humaine.

Agréz mon cher Cousin, etc.

Mon cher Cousin

4 novembre

Il a dernièrement dans la correspondance qui souvient à nous mon cher cousin sur l'association future je suis très satisfait pour vous que votre esprit soit entièrement débarrassé des inquiétudes sociales et je me désire mallement vous arracher à la douce tranquillité que vous goûtez mais un phantasme Considerer comme un devoir à remplir d'annoncer la venue de meilleures destines quand il m'est fait plus que vous a loint pour pourvoir c'est pour cela que j'en ai parlé je terminer en vous annonçant que la réalisation n'est pas si éloignée qu'en nous prenons la marche actuelle des idées nous permet de croire que dans dix à douze ans le mond entrera dans son organisation nos enfants pourront donc vivre au sein des harmonies humaines

Agréz

Messieurs les gérants directeurs de la Démocratie pacifique

M:

ma lettre du 3 juillet dernier vous portait deux effets sur paris montant à 250 francs en règlement de la souscription que je vous ai offert par ma précédente lettre du 30 arrivé aucun avis que je saisisse ne nous est parvenu concernant cette somme Veuillez monsieur nous faire savoir qu'elles sont les causes de ce retard et si des raisons qui intéressent l'avenir de la Démocratie pacifique peuvent maintenant dissuaderay être pour quelque chose d'un autre côté l'abonnement de monsieur Thérmitte mon collaborateur doit être expiré depuis longtems pensant d'après les avis contenus dans les derniers numéros de la phalange ou les premiers de la Démocratie pacifique que ces soins donnaient à votre charge j'ai différé jusqu'à ce jour à vous écrire d'autant plus facilement que le peu de temps qui m'a resté de mes occupations force me laisse à peine la satisfaction de terminer mes idées à la source limpide de votre idée et de suivre le torrent invincible je n'avais pas encore vu non plus les lectures des numéros adressés à monsieur michaud de Triches mij étant transporté je les ai trouvés dans l'attend d'un traité qui doit vous régler de Comis d'abonnement suivant avis de la Démocratie pacifique du 18 Courant afin de vous éviter cette disposition